

AB COMPTA CONSEIL

Société à Responsabilité limitée à associé unique au capital de 5 000
euros Siège social : 10 Rue saint Estève
26170 Mollans-sur-Ouvèze
899 817 258 RCS ROMANS

**PROCES-VERBAL
DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 01/10/2024**

L'an 2024,

Le 01 octobre,

À 14h,

La société AB COMPTA CONSEIL, SARL au capital de 5000 euros, ayant son siège social 18 Zone Artisanale Dagasse SUD 26230 GRIGNAN, immatriculée au RCS de ROMANS sous le numéro 899 817 258, représentée par Mme BASTIDE Aurélie, associée unique de la société AB COMPTA CONSEIL.

Ou Mme Aurélie BASTIDE, associé(e) unique de la société AB COMPTA CONSEIL,

A pris les décisions suivantes sur l'ordre du jour rappelé ci-dessous :

ORDRE DU JOUR

- Transfert du siège social ;
- Modification des statuts ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

**PREMIERE DECISION
(Transfert de siège social)**

L'associé unique décide de transférer le siège social du 10 Rue saint Estève 26170 Mollans-sur-Ouvèze, au 91 Chemin des Marchands 26230 GRIGNAN, à compter **du 15/10/2024**

Cette décision est adoptée.

**DEUXIEME DECISION
(Modification des statuts)**

Comme conséquence de la décision prise sous la première résolution, l'Associé unique décide de modifier l'article 4 des statuts.

Cette décision est adoptée.

TROISIEME DECISION
(Pouvoirs pour formalités)

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie, ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires.

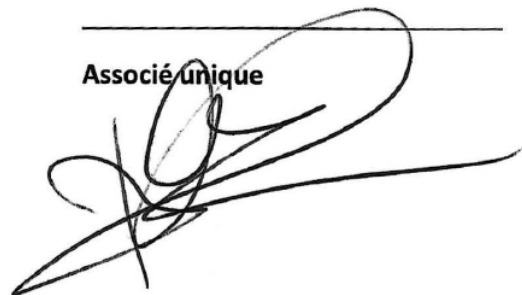
L'associé unique et gérante de la société donne tous pouvoirs aux salariés de la société LEGALVISION SAS au capital de 38 095,20 euros, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 809 015 407, domiciliée au 15 Rue de Milan 75009 Paris, de certifier conforme le présent acte aux fins d'effectuer toutes formalités auprès du Greffe du Tribunal de commerce, du services des impôts des entreprises, de la Chambre de commerce ou de la Chambre de métiers, et plus généralement tout organismes destinataires des formalités légales.

Cette décision est adoptée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique.

Associé unique

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over a horizontal line. The signature is fluid and cursive, with a large loop at the top and a long horizontal stroke extending to the right.